



Syndicat
Solidaires

éducation
Sud 93



Pas de répression contre Basma et Romain !

Deux ans après, Basma et Romain, nos deux collègues et camarades enseignant-es au collège Honoré de Balzac (Neuilly-sur-Marne), sont convoqué-es au rectorat pour consulter leur dossier avant le déclenchement d'une procédure disciplinaire. Il leur est reproché « *d'avoir contrevenu à [leur] devoir de réserve et d'exemplarité incombant aux fonctions enseignantes* ».

Deux ans après donc, en pleine mobilisation pour un plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis, le rectorat n'a pas trouvé d'autre priorité que de les convoquer et de les réprimer, comme par un réflexe autoritaire, décidément incontrôlable ces dernières années.

La menace est désormais permanente et plane sur les personnels qui oseraient porter un peu trop haut une voix discordante de celle de l'institution, toujours plus encline à caporaliser les relations, toujours plus empressée de donner des ordres qu'elle ne veut pas voir contestés.

Nos deux collègues ont affirmé de manière déterminée leur conception d'une école plus juste et plus émancipatrice. Très engagé-es au sein leur établissement dans les actions de prévention et de lutte contre les discriminations ainsi que contre les violences faites aux élèves, Basma et Romain ont le soutien de toute la communauté éducative de leur collège. En les réprimant, le rectorat dénigre sans aucune considération tout le travail entrepris par les équipes du collège Honoré de Balzac ainsi que celui de tant d'autres qui exercent leur profession avec une liberté de pensée nécessaire à l'existence d'une école qui tend à être démocratique.

Ainsi, nous demandons que cessent les menaces constantes qui pèsent sur les collègues exprimant une opinion qui, faut-il le rappeler encore, n'est pas une option mais un droit fondamental.

La répression ne peut – et ne doit – pas devenir une méthode de gestion des personnels.

Nous demandons l'abandon immédiat des deux procédures disciplinaires engagées à l'encontre de Basma et de Romain ainsi que l'abandon d'éventuelles sanctions aussi injustes qu'abusives !